

CLUB PHOTO D'AGADIR

Mr SAID AOUBRAIM

B.P. 3097 TALBORJT

AGADIR – MAROC

Fax : 00212-48-84-89-07 // GSM : 061-79-55-66

E-mail : aoubraim@yahoo.fr

5^{ème} SALON D'ART PHOTOGRAPHIQUE D'AGADIR.

A l'occasion du cinquième SALON qui se tiendra du *24 Mars au 13 Avril 2006* le Club photo d'Agadir organise un concours photographique.

REGLEMENT DU CONCOURS :

ART1 : La participation au concours est ouverte à tous les photographes marocains et étrangers.

ART2 : Le thème est libre, le participant doit envoyer des photos qui traitent un même sujet, ou une même idée.

ART3 : le nombre de photos à envoyer est fixé à quatre (4) photos au maximum par participant.

ART4 : Les dimensions doivent être (30cmX40cm) en noir et blanc ou en couleur.

ART5 : Un jury sélectionnera les photos à exposer et choisira les trois meilleurs photographes aux quels seront décernés des prix.

ART6 : Chaque œuvre devra comporter au verso les coordonnées de l'auteur, (Texte ou commentaire est facultatif).

ART7 : Sauf stipulation écrite, l'auteur autorise la reproduction des photos dans le catalogue, la presse, affiche....

ART8 : Les décisions du jury sont sans appel.

ART9 : Le droit de participation est au prix de 50DHS de timbres pour les marocains et de cinq (5) coupons-réponses pour les étrangers.

ART10 : Les photos doivent être envoyées par courrier recommandé avant la date du **10 Mars 2006** à l'adresse suivante :

**Le club photo d'Agadir
Mr. SAID AOUBRAIM
B.P. 3097 Talborjt
AGADIR- MAROC**

ART11 : Tous les photographes qui seront retenus à exposer recevront des attestations en reconnaissance de leur travail.

ART12 : Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de reporter le concours à n'importe quel moment.

ART13 : Les organisateurs prendront grand soin de toutes les œuvres reçues. Toutefois, ils déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de dégât occasionnés.

ART14 : La participation à ce concours soumet le candidat à l'acceptation du présent règlement.